

# Aide-mémoire du liquidateur d'une succession



La liste de vérification suivante vise à servir de guide aux personnes devant accomplir les devoirs et responsabilités du liquidateur.

Le règlement d'une succession est un engagement important, et les tâches qui incombent au liquidateur\* peuvent être complexes. Que vous soyez sur le point de régler une succession ou que vous vous demandiez qui désigner dans votre testament, Trust Solus peut vous aider. En effet, il n'est pas toujours possible de disposer du temps et d'avoir les connaissances ou la capacité d'assumer seul toutes les tâches nécessaires pour liquider une succession en temps opportun et en bonne et due forme.

*\*Fiduciaire testamentaire en Ontario, liquidateur au Québec.*

*Veillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir de plus amples renseignements sur la Compagnie Trust Solus ou pour rencontrer l'un de nos spécialistes en matière de succession et de fiducie.*

## Mesures immédiates

- Localiser le testament pour confirmer les instructions relatives aux funérailles et à l'inhumation
- Exécuter les arrangements funéraires, au besoin
- Obtenir plusieurs copies de la preuve de décès (auprès du salon funéraire)
- Faire le calcul de toutes les dépenses funéraires
- Examiner tous les contrats d'union civile, le droit de la famille et les questions liées à l'aide à apporter aux personnes à charge
- Déterminer les besoins immédiats en liquidités de la famille
- Faire homologuer le testament, au besoin

## Protection des actifs de la succession

- Examiner tous les documents personnels qui se trouvent au domicile et à l'entreprise du défunt
- Recenser et localiser l'ensemble des actifs et des passifs
- Prendre des dispositions pour assurer la protection de tous les objets de valeur, tels que les bijoux, les oeuvres d'art, les collections, les certificats d'actions, etc.
- Recenser tous les actifs numériques (c'est-à-dire les comptes de médias sociaux, les comptes en nuage, l'accès en ligne et les mots de passe)
- Aviser l'institution financière pour veiller à ce que les comptes soient gelés
- Ouvrir un compte de succession
- Annuler toutes les cartes de crédit
- Recenser et transférer les avantages liés aux programmes de fidélisation (Aéropian, Air Miles, programmes de récompenses liés aux cartes de crédit, etc.)

## Protection des actifs de la succession *(a continué)*

- Déterminer tous les actifs qui doivent être assurés (maisons, voitures, bateaux, etc.) et informer les compagnies d'assurance
- Veiller à ce qu'une assurance adéquate soit en place pour protéger les biens
- Sécuriser et prendre en charge tous les biens immobiliers (changer les serrures, informer les locataires, etc.)
- Organiser la gestion des biens, au besoin
- Réacheminer le courrier

## Gestion des relations avec les bénéficiaires

- Communiquer directement avec les bénéficiaires pour établir la relation et définir les attentes
- Fournir des mises à jour régulières sur le processus de succession et répondre rapidement à toutes les questions
- Informer les bénéficiaires, au besoin, de leur droit dans la succession (copies du testament si nécessaire)
- Remettre une copie du sommaire de la succession (inventaire) aux bénéficiaires (ce ne sont pas toutes les catégories de bénéficiaires qui ont le droit de recevoir ce document)
- Remettre des copies des relevés du compte de succession aux bénéficiaires (au besoin)

## Évaluation des actifs de la succession

- Localiser tous les originaux des certificats de placement, des actions, des obligations, des fonds communs de placement, des contrats relatifs à la propriété, des immatriculations de véhicules, des coffres-forts, etc.
- Obtenir, le cas échéant, une évaluation certifiée pour tous les actifs non financiers (biens immobiliers, collections d'art, collections de timbres, bijoux de qualité, voitures, etc.)
- Inscrire la valeur de tous les actifs de la succession à la date du décès
- Demander et percevoir toutes les prestations de retraite et de décès
- Contacter les employeurs, anciens et actuels, pour déterminer les régimes de pension, les prestations de retraite, les polices d'assurance
- Demander et percevoir le montant total de l'assurance-vie payable à la succession

## Administration de la succession

- Examiner tous les placements et en déterminer le risque et la convenance
- Liquidier les actifs afin de disposer des liquidités nécessaires pour gérer le processus de succession
- Investir l'excédent de liquidités dans des placements liquides sûrs ou à faible risque

## Administration de la succession (à continuer)

- Annuler le régime de retraite, le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse, les autres régimes de pension étrangers, s'il y a lieu
- Demander des prestations de survivant ou des prestations de décès
- Communiquer avec l'Agence du revenu du Canada pour annuler tous les crédits de transfert
- Veiller à ce que toutes les prestations d'emploi soient transférées en temps opportun, au besoin
- Annuler et renvoyer tous les documents délivrés par le gouvernement (NAS, passeport, carte santé, permis de conduire) et obtenir un remboursement s'il ya lieu
- Payer les dettes et régler toutes les réclamations contre la succession attestées; obtenir des reçus pour tous les paiements effectués
- Remplir toutes les exigences provinciales, par exemple avis aux créanciers, avis de clôture d'inventaire, afin de satisfaire aux obligations juridiques

## Examen fiscal et préparation des déclarations de revenus

- Obtenir des copies des déclarations produites les années précédentes
- Remplir toutes les déclarations de revenus pour les années au cours desquelles elles n'ont pas été produites
- Préparer et produire les déclarations d'impôt sur les biens transmis par décès, requises pour les biens détenus à l'étranger (c'est-à-dire aux États-Unis)
- Préparer et produire la dernière déclaration de revenus T1 (pour un contribuable décède) ainsi que les déclarations volontaires
- Déterminer la fin de l'exercice de la succession; si le fiduciaire de la succession est résident Canadien; remplir la déclaration d'impôt sur les biens transmis par décès (feuille T3)
- Si le fiduciaire de la succession n'est pas un résident du Canada, obtenir des conseils fiscaux pour déterminer la résidence de la succession aux fins de l'impôt
- Obtenir et examiner tous les avis; déposer les modifications nécessaires
- Demander des certificats de décharge

## Répartition des actifs de la succession

- Distribuer les actifs aux bénéficiaires selon les dispositions du testament
- Remettre les effets personnels et les legs particuliers (obtenir des reçus des bénéficiaires)
- Préparer une comptabilisation des dépenses et des paiements faits ou reçus par la succession (y compris la rémunération, le cas échéant)
- Ouvrir des comptes de fiducie si les dispositions du testament l'exigent

## Répartition des actifs de la succession (a continué)

- Distribuer les actifs aux bénéficiaires restants (généralement en 2 ou 3 étapes suivant les principales déclarations de revenus); s'assurer de recevoir les reçus des bénéficiaires
- Préparer une reddition de compte finale de tous les actifs, passifs, dépenses et décaissements du compte de succession a l'intention des bénéficiaires (au besoin)
- Veiller à ce que chaque bénéficiaire approuve la comptabilité effectuée par le fiduciaire de la succession en signant un document à cet égard (les mineurs doivent être représentés par un tuteur ou une personne qui en assume la responsabilité)